



Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
Commission ad hoc des marchés
Décision n°025/GR/2015 du 25 juin 2015

Avis d'attribution du marché relatif à l'appel d'offres international ouvert N°17/BEAC/DGE-DEMCF/AOIO/Bien/2015 du 21 septembre 2015 pour la fourniture, en lots indépendants, d'un système de destruction et de briquetage des billets de banque dans divers Centres de la BEAC

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) informe les soumissionnaires à l'appel d'offres international ouvert N°17BEAC/DGE-DEMCF/AOIO/Bien/2015 du 21 septembre 2015 pour la fourniture, en lots indépendants, d'un système de destruction et de briquetage des billets de banque dans divers Centres de la BEAC que le marché est attribué à la société **GIESECKE & DEVRIENT**.

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale donne ainsi main levée des garanties d'offres des soumissionnaires non retenus.

Ces soumissionnaires sont invités à venir retirer l'original de leur garantie d'offre et les copies de leur soumission à l'adresse indiquée ci-dessous dans les 15 (quinze) jours suivant la date de signature du présent avis. Passé ce délai, il sera procédé à leur destruction, sans qu'il y ait lieu à réclamation.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
SERVICES CENTRAUX, 736 Avenue Monseigneur Vogt
SECRETARIAT GENERAL – DOAAR – CGAM porte 1412
☎ : (237) 22 23 40 30 ; (237) 22 23 40 60 poste 5431
@ : cgam.scx@beac.int

Yaoundé, le 18 SEPT 2016

Le Président de la Commission ad hoc,